



28 d, Rue de la Rotonde -25000 Besançon

contact : 03 81 50 60 07

www.chaprais.fr

Monsieur le Président
Du Conseil Général du Doubs
7 Avenue de la Gare d'Eau
25000 BESANCON

Besançon le 09 Mars 2010

Objet : Les nuisances sonores occasionnées
Par le gymnase Avenue Fontaine Argent/ Rue Chopard

Monsieur le Président du Conseil Général,

A notre connaissance, le Conseil Général du Doubs serait propriétaire du gymnase situé Avenue Fontaine Argent à proximité de la rue Chopard.

Or les riverains se plaignent de nuisances sonores, en particulier la nuit, dues à une chaufferie ou ventilation qui se met en marche produisant le bruit d'un moteur de camion. Ces riverains de la rue Chopard, subissent les bruits qui ne sont pas arrêtés par des fenêtres à double vitrage et qui couvrent le son de la télévision.

Aussi, pouvez-vous nous indiquer, dans la mesure où vous êtes toujours propriétaire de ces locaux, les solutions que vous pouvez envisager afin de limiter ces nuisances qui ne sont pas récentes.

Par ailleurs, d'autres personnes nous indiquent que ces terrains seraient vendus, du moins ceux sur lesquels les bâtiments préfabriqués mis à la disposition du collège Lumière étaient installés.

Qu'en est-il exactement ?

Est-ce que tous ces terrains sont vendus, y compris le gymnase ?

A qui et pour quel usage ?

Nous ne manquerons pas de communiquer votre réponse aux riverains concernés et vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Cl Goudot